



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

**N° DU CANDIDAT EFC :**

--	--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun**  
**Le 11 septembre 2025 – Jour 3**  
**(Cahier n° 1 – Études de cas)**

**Durée totale de l'examen : 4 heures**

**On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.**

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN**

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils **NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS** de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

**Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen**

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer l'organisation régionale/provinciale/territoriale de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA (en personne)* de même que la *Politique sur l'intégrité dans le cadre des programmes de formation et l'utilisation de l'intelligence artificielle*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

## **Renseignements sur l'examen**

L'examen est constitué de ce qui suit :

**Cahier n° 1 – Le présent cahier**

Étude de cas n° 1 (90 minutes)

Étude de cas n° 2 (80 minutes)

Étude de cas n° 3 (70 minutes)

**Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon**

Les durées mentionnées ci-dessus sont données à titre indicatif. Il appartient aux candidats de répartir leur temps adéquatement.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Assurez-vous d'indiquer le numéro de l'étude de cas pour chacune de vos réponses dans l'application de traitement de texte et le tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2024.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2025 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2025

Comptables professionnels agréés du Canada  
145, rue King Ouest, bureau 500  
Toronto (Ontario) M5H 1J8

**Étude de cas n° 1****(Temps suggéré : 90 minutes)**

Vêtements Capsule inc. (VCI) est une société à capital fermé qui a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui compte cinq actionnaires. Trois d'entre eux ont fourni la majeure partie du financement initial, mais ne participent pas aux activités quotidiennes. Les deux autres, Greenlee et Hazel, ont fourni un financement initial modeste, mais elles gèrent les activités au quotidien.

VCI fabrique et vend des garde-robes capsules. Une garde-robe capsule est une petite collection de vêtements pouvant être agencés de façon à créer plusieurs tenues. VCI propose actuellement trois garde-robes capsules, chacune comprenant entre 10 et 12 articles. Les vêtements sont fabriqués dans des conditions éthiques avec des tissus de qualité supérieure provenant de sources durables, et ils sont conçus pour être portés pendant des années. L'objectif de VCI est d'inciter les consommateurs à délaisser la « mode éphémère », un secteur où les vêtements sont souvent faits de tissus bon marché et dans des conditions de travail déplorables, puis jetés après avoir été portés quelques fois.

Nous sommes le 29 janvier 2025. VCI vous a engagé vous, CPA, à titre de consultant, et vous rencontrez Greenlee et Hazel.

Greenlee : Tout d'abord, nous avons besoin d'aide pour la planification de la production. Notre machine à découper fonctionne au maximum de sa capacité et crée un goulot d'étranglement. Voici des informations sur notre processus de production et nos garde-robes capsules (Annexe I). Nous avons planifié notre production annuelle en fonction de la capacité et de la demande actuelles. Notre plan permet-il de maximiser les bénéfices? Dans la négative, quels changements devrions-nous apporter à la production?

Hazel : Nous ne fabriquons actuellement que des vêtements de bureau, mais nous aimerions prendre de l'expansion sur le marché des vêtements de détente. Nous avons reçu une proposition de Harold Marley, propriétaire d'une société spécialisée dans les vêtements de détente qui s'appelle Mode pour moi (MPM) (Annexe II). Harold souhaite prendre sa retraite et nous demande si VCI voudrait acquérir les actions de MPM pour un montant de 4 millions \$. Nous avons demandé aux trois autres actionnaires s'ils seraient prêts à financer cette acquisition, mais ils veulent savoir si le prix demandé est raisonnable. Veuillez déterminer s'il l'est, à l'aide des informations sur des sociétés du secteur des vêtements récemment vendues (Annexe III). Nous aimerions aussi que vous déterminiez si MPM est compatible avec VCI sur le plan stratégique.

Greenlee : Avant de financer une expansion, les autres actionnaires veulent que les états financiers de VCI soient audités. Les états financiers de VCI sont préparés selon les NCECF. Comme ni Hazel ni moi-même n'avons de formation en comptabilité, il faudrait que vous nous expliquiez le traitement aux fins de l'information financière de trois éléments d'information financière (Annexe IV).

En ce qui concerne l'audit, j'ai communiqué avec un cabinet d'audit et j'ai été très étonnée par les honoraires demandés dans la soumission. On m'a informée que les procédures seraient entièrement corroboratives et on a évoqué le seuil de signification. Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est une stratégie de corroboration et pourquoi une telle stratégie pourrait avoir une incidence sur l'ampleur des travaux d'audit qui seront réalisés? Veuillez aussi m'expliquer quels changements nous pourrions apporter pour réduire l'ampleur des travaux d'audit requis à l'avenir. De plus, qu'entend-on par « seuil de signification »? Pouvez-vous calculer le seuil de signification de VCI et m'expliquer comment il influe sur l'ampleur des travaux à réaliser? Voici des informations financières supplémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (Annexe V).

Hazel : Enfin, il est très important pour nous d'offrir une rémunération équitable à nos employés. Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous souhaitons verser au REER ou au CELI de chaque employé des montants équivalents à leurs propres cotisations, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par employé. Certains de nos employés épargnent pour différents projets, comme acheter une voiture ou faire un voyage, alors que d'autres approchent de la retraite. Veuillez nous expliquer les différences entre un REER et un CELI du point de vue de l'impôt des particuliers, et nous indiquer lequel pourrait être le plus avantageux pour nos employés.

**ANNEXE I**  
**DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PRODUCTION**  
**ET DES TROIS GARDE-ROBES CAPSULES DE VCI**

Notre machine à découper mesure et coupe les tissus selon des spécifications précises basées sur nos modèles de la capsule et la taille du client. Chaque garde-robe capsule nécessite l'utilisation de la machine pendant une période précise. Dans le but de respecter notre objectif de durabilité, nous voulons que notre machine ne fonctionne que 12 heures par jour (365 jours par an).

Le tableau ci-dessous présente les données prévisionnelles relatives à nos trois garde-robes capsules pour 2025 :

Élément	Professionnelle classique	Télétravail	Professionnelle décontractée
<b>Prix de détail (par garde-robe capsule)</b>	3 300 \$	2 500 \$	2 200 \$
<b>Coûts (par garde-robe capsule) :</b>			
Matières premières	1 270 \$	728 \$	736 \$
Main-d'œuvre directe	731 \$	405 \$	434 \$
Coûts indirects de fabrication fixes imputés	595 \$	460 \$	400 \$
Commissions	100 \$	75 \$	66 \$
Frais de vente et d'administration fixes imputés	215 \$	215 \$	215 \$
Coûts d'expédition	25 \$	25 \$	25 \$
<b>Temps de la machine à découper (minutes par garde-robe capsule)</b>	175	140	120
<b>Production annuelle prévue (nombre de garde-robes capsules)</b>	705	730	310
<b>Demande annuelle (nombre de garde-robes capsules)</b>	705	730	580

Nous avons privilégié la production des capsules Professionnelle classique et Télétravail, leurs prix de détail étant plus élevés, et nous avons utilisé le temps qui restait pour produire la capsule Professionnelle décontractée.

**ANNEXE II**  
**LETTRE DU PROPRIÉTAIRE DE MODE POUR MOI**

Chère Greenlee, chère Hazel,

J'ai lu beaucoup de commentaires positifs de clients sur la qualité de vos produits. En fait, bon nombre de mes clients m'ont demandé si MPM avait les mêmes objectifs que vous sur le plan de l'éthique et de la durabilité.

Je prends ma retraite bientôt et je me demande si vous souhaiteriez faire prendre de l'expansion à votre société. J'ai calculé le prix que je vous demande à partir de valeurs d'autres sociétés du secteur des vêtements récemment vendues (Annexe III). MPM est une société à capital fermé que j'ai fondée en 2015. Elle a une clientèle bien établie au Canada, et ses ventes ont enregistré une croissance se situant entre 2 % et 5 % par année. Par ailleurs, ses machines ont une capacité excédentaire qui permet de soutenir une croissance future.

Les clients de MPM sont heureux de pouvoir se procurer une garde-robe complète de tenues de détente, en déployant un minimum d'efforts. Les garde-robes capsules de MPM comprennent quatre modèles de chandails et trois modèles de pantalons; les clients n'ont qu'à choisir les couleurs et les tailles. MPM a augmenté considérablement ses marges en faisant appel à un nouveau fournisseur dont les tissus coûtent 30 % de moins que ceux du fournisseur précédent et en optant pour une main-d'œuvre contractuelle, ce qui lui a permis de grandement réduire ses coûts sur le plan des heures supplémentaires et des avantages sociaux.

Cordialement,

Harold Marley

**ANNEXE III**  
**SOCIÉTÉS DU SECTEUR DES VÊTEMENTS RÉCEMMENT VENDUES**  
**ET ÉVALUATION DE MPM**

La valeur d'entreprise dans le secteur des vêtements est habituellement basée sur un multiple du BAIIA. Un multiple de quatre a été appliqué au BAIIA le plus récent de MPM pour calculer le prix demandé de 4 millions \$. Il correspond à la moyenne des trois multiples utilisés ci-dessous.

Élément	Société n° 1	Société n° 2	Société n° 3
Style vestimentaire	Vêtements de détente	Vêtements de détente	Vêtements de bureau
Région	Amérique du Nord	Canada	Canada
Ventes annuelles	16 millions \$	115 millions \$	5 millions \$
Croissance annuelle moyenne des ventes	6 %	2 %	21 %
Mode de propriété	Capital fermé	Capital ouvert	Capital fermé
Année de création	2012	1985	2023
Multiple du BAIIA	3	7	2

Voici les informations financières pertinentes les plus récentes de MPM :

- Ventes annuelles = 5,8 millions \$
- BAIIA = 1,0 million \$
- Dette à long terme = 0,4 million \$
- Valeur des actifs excédentaires = 0,1 million \$

La dette à long terme et les actifs excédentaires seront inclus dans la vente de MPM.

**ANNEXE IV**  
**ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE**

1. La capsule Télétravail a été lancée en mars 2024. Nous avons acheté des droits exclusifs sur les modèles de vêtements qui composent cette collection auprès d'un créateur local pour 100 000 \$. En plus du coût d'achat, nous avons engagé les coûts suivants :

Tissu utilisé pour tester les modèles de vêtements	6 000 \$
Salaires des employés pour tester les modèles de vêtements	12 000 \$
Formation des employés sur l'utilisation des modèles de vêtements	15 000 \$
Publicité pour la nouvelle garde-robe capsule	10 000 \$
Honoraires juridiques liés au contrat d'achat	4 000 \$

Comme les garde-robes capsules sont conçues pour être intemporelles, les modèles peuvent généralement être utilisés aussi longtemps que voulu, moyennant des modifications mineures tous les cinq à dix ans. À ce jour, tous les coûts ont été passés en charges.

2. En juillet 2024, nous avons commandé auprès d'un nouveau fournisseur du tissu qui était censé être 100 % coton, mais nous avons découvert plus tard qu'il contenait du polyester. Puisque cela va à l'encontre de notre engagement en matière de durabilité, nous refusons de l'utiliser. Toutefois, nous ne voulons pas le jeter non plus. Nous donnerons ce tissu à un organisme de bienfaisance qui fabrique des couvertures pour des refuges pour animaux de partout au Canada. Ce stock de tissu est inscrit à son coût de 75 000 \$ dans nos états financiers au 31 décembre 2024.
3. En novembre 2024, comme nous n'avions pas pu obtenir certains tissus de notre fournisseur habituel, nous avons commandé pour 130 000 \$ US de tissus à un fournisseur californien. Quand nous avons reçu la commande, nous avons inscrit 188 500 \$ CA dans les stocks et dans les comptes fournisseurs en utilisant le taux de change en vigueur ce jour-là. Ce montant figure toujours dans les deux comptes au 31 décembre 2024, car nous n'avons pas encore payé le fournisseur ni utilisé les stocks. Le taux de change au 31 décembre 2024 était de 1,35 CAD = 1,00 USD.

**ANNEXE V**  
**DONNÉES FINANCIÈRES DE VCI**

**Données financières de VCI au 31 décembre 2024**

Bénéfice net avant impôts :	753 000 \$
Total de l'actif :	1 478 000 \$
Total du passif :	253 000 \$
Total des capitaux propres :	1 225 000 \$

**Étude de cas n° 2****(Temps suggéré : 80 minutes)**

Beauté au naturel inc. (BAN) fabrique des savons à base d'ingrédients naturels. Fondée par Frank Vaughan et Isla Jones il y a cinq ans, BAN a commencé modestement : Frank et Isla fabriquaient des savons à la maison, et les vendaient dans les marchés publics locaux. La mission de BAN est de fabriquer des savons de qualité selon des pratiques commerciales durables. Ses valeurs fondamentales sont la transparence, l'engagement communautaire et le traitement respectueux et équitable des employés. Bien que BAN continue de vendre ses savons dans des boutiques et des marchés publics locaux, elle les commercialise aujourd'hui partout au Canada.

La croissance de BAN s'est accélérée au cours de la dernière année et BAN a maintenant 60 employés, soit le double de l'année précédente. Vous, CPA, en êtes le nouveau contrôleur. Nous sommes le 25 juillet 2025, et vous rencontrez Frank.

« Bien que nous nous réjouissons de la croissance rapide de BAN, Isla et moi avons quelques préoccupations (Annexe I). Veuillez analyser les faiblesses du contrôle interne que vous relèverez, et recommander des améliorations.

« Veuillez aussi analyser les cas où nos pratiques commerciales et les actions des employés ne cadrent pas avec la mission et les valeurs fondamentales de BAN, ainsi que les problèmes que vous relèverez relativement au Conseil d'administration, qui est composé d'Isla et de moi-même.

« Nous aimerions également lancer des beurres corporels et des shampoings en barre (Annexe II). Il faudra faire un investissement initial, pour lequel nous espérons générer un rendement de 12 %. Veuillez déterminer si ce projet est avantageux sur le plan quantitatif, sans tenir compte de l'impôt pour le moment.

« Si nous prenons de l'expansion, il faudra soit un examen, soit un audit de nos états financiers au 30 juin 2025 pour obtenir du financement. Veuillez donner des exemples de procédures d'examen et de procédures d'audit que le professionnel en exercice serait susceptible de mettre en œuvre à l'égard des comptes clients, des comptes fournisseurs et des stocks, afin que nous sachions à quoi nous attendre dans les deux cas. Avant votre embauche, nous avons engagé un consultant CPA pour nous aider avec certaines tâches d'un contrôleur. Ses commentaires vous seront utiles (Annexe III).

« Certains travaux du consultant CPA étaient en cours lors de votre embauche. Par exemple, le CPA commençait tout juste à analyser les écarts entre les coûts budgétés et les coûts réels de notre savon le plus populaire, qui est à l'huile de coco (Annexe IV). Veuillez calculer les écarts sur coût et sur quantité des matières premières ainsi que les écarts sur taux et sur temps de main-d'œuvre directe, et expliquer les causes possibles des écarts.

« Enfin, ma déclaration de revenus des particuliers de l'année 2024 est en retard. Veuillez calculer mon impôt fédéral des particuliers à payer (Annexe V). »

## ANNEXE I PRÉOCCUPATIONS

*Préparé par Frank*

Une nouvelle directrice des achats et un nouveau directeur de la fabrication comptent parmi nos 30 nouveaux employés. Comme notre croissance nous tient occupés, Isla et moi-même n'avons pas eu le temps de tenir une réunion du Conseil d'administration durant la dernière année.

Des employés se sont plaints de ne pas avoir été rémunérés à un taux horaire plus élevé pour leurs heures supplémentaires, contrairement à certains de leurs collègues. Ils ont dû consacrer beaucoup de temps au tri des contenants d'huile de coco lorsque des contenants nouvellement livrés avaient été placés devant des contenants plus anciens, et bon nombre de ceux-ci ont fini par devenir périmés avant de pouvoir être utilisés. Lorsqu'il a été questionné à ce sujet, le nouveau directeur de la fabrication a répondu que, pour maintenir les charges salariales à un faible niveau, il avait accordé le taux des heures supplémentaires uniquement aux employés qui l'avaient demandé.

En juillet 2024, nous avons changé de fournisseur d'huile de coco, et la nouvelle huile n'est pas certifiée équitable. Lorsque j'ai interrogé la nouvelle directrice des achats à ce sujet, elle m'a répondu : « Ce changement permet à BAN de faire des économies, ce qui est bien puisque le but ultime de BAN est de faire de l'argent. » Sa réponse m'a surpris.

Notre commis comptable a mentionné qu'il ne reçoit pas toujours les pièces justificatives pour les paiements aux fournisseurs. Il a dit approuver les paiements quand même, si le montant semble raisonnable, car il n'a pas le temps de courir après les documents. Il n'a pas non plus le temps de faire une enquête de crédit des clients, ni de faire un suivi des comptes clients en souffrance. Par ailleurs, les employés utilisent souvent la petite caisse pour payer des dépenses, et ils laissent tout simplement une note pour indiquer la somme prise et son utilisation.

**ANNEXE I (SUITE)  
PRÉOCCUPATIONS**

*Préparé par Frank*

Le dénombrement des stocks effectué en juin s'est bien déroulé, mais l'âge de certains produits (ingrédients et produits finis) était difficile à déterminer. BAN n'utilise pas d'agents de conservation, ce qui est bon pour la planète et pour nos clients, mais les produits ont une durée de conservation limitée. Nos savons portent une date « meilleur avant ». Toutefois, une date « meilleur avant » beaucoup plus tardive qu'elle n'aurait dû l'être a été apposée par inadvertance sur certains savons. Le directeur des ventes a indiqué qu'il n'avait pas corrigé les étiquettes, car les clients n'ont pas besoin de connaître cette information. En outre, les contenants d'huile du nouveau fournisseur ne sont pas étiquetés, ce qui nous empêche de faire le suivi des dates de péremption. Chaque employé a effectué sa partie du dénombrement seul, et comme notre équipe habituelle de dénombrement était occupée, de nouveaux employés y ont participé.

Pour la première fois cette année, nous n'avons pas eu le temps de tenir notre « Journée d'entraide communautaire », une journée au cours de laquelle les employés de BAN visitent des refuges pour y donner nos produits et organisent un barbecue pour les membres de la communauté à qui ils donnent des échantillons à rapporter à la maison.

**ANNEXE II**  
**PROJET D'EXPANSION**

Voici notre estimation des produits d'exploitation annuels pour les cinq prochains exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Shampoings en barre (\$)</b>	<b>Beurres corporels (\$)</b>
Exercice 1	300 000	100 000
Exercice 2	500 000	250 000
Exercices 3, 4 et 5	600 000	500 000

Les shampoings en barre et les beurres corporels généreraient respectivement une marge sur coûts variables de 55 % et de 30 %.

La fabrication de ces deux produits nécessiterait un investissement total de 800 000 \$ en immobilisations. Ces actifs auraient une durée de cinq ans et seraient amortis à raison de 156 000 \$ par année. Leur valeur de récupération après cinq ans serait de 20 000 \$. Le fonds de roulement requis au début du projet s'établirait à 200 000 \$; il serait récupéré à la fin des cinq ans.

La fabrication serait supervisée par une employée actuelle de BAN, qui gagne 75 000 \$ par an. Pour cette responsabilité supplémentaire, l'employée recevrait une augmentation salariale de 15 000 \$, en plus de l'augmentation annuelle habituelle de 5 %.

Pour la fabrication des nouveaux produits, il faudrait que BAN loue un espace supplémentaire adjacent à ses installations actuelles. Le loyer serait de 100 000 \$ par an. Toutefois, le propriétaire a accepté de ne demander que 80 000 \$ pour la première année du bail de cinq ans.

**ANNEXE III  
COMMENTAIRES DU CONSULTANT CPA**

**Comptes clients**

Le solde de fin d'exercice est plus élevé que ce à quoi je m'attendais, à la lumière des informations historiques et du niveau des ventes du dernier trimestre de l'exercice.

**Comptes fournisseurs et charges à payer**

Ces soldes sont inférieurs à ce à quoi je m'attendais, étant donné que les charges d'exploitation ont été plus élevées qu'à l'exercice précédent et que la production de savons a été plus élevée en juin 2025.

**Stocks**

Compte tenu des contenants d'huile de coco périmée trouvés à la fin de l'exercice, BAN devrait porter une attention particulière à l'évaluation des stocks.

**ANNEXE IV**  
**INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉCARTS – SAVON À L'HUILE DE COCO**

*Préparé par le CPA consultant*

Comme prévu, un million de savons ont été fabriqués au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025. Le coût variable total de ce produit s'est élevé à 3,43 millions \$, soit 480 000 \$ de plus que ce qui avait été budgété.

**Coûts budgétés**

<b>Par savon</b>	<b>Par savon (\$)</b>	<b>Total (\$) (1 million de savons)</b>
0,1 kg d'huile de coco	1,20	1 200 000
0,05 heure de main-d'œuvre directe	1,75	1 750 000
Total	2,95	2 950 000

**Matières premières**

BAN a utilisé 115 000 kilogrammes d'huile de coco, qu'elle a payée 10 \$ le kilogramme. L'huile provenant du nouveau fournisseur a coûté 2 \$ de moins le kilogramme.

**Main-d'œuvre directe**

Il a fallu 60 000 heures pour fabriquer les savons, ce qui a entraîné un coût total de main-d'œuvre directe de 2,28 millions \$.

Le coût moyen de la main-d'œuvre directe a été supérieur au coût budgété, qui était de 35 \$ l'heure.

**ANNEXE V**  
**RENSEIGNEMENTS FISCAUX PERSONNELS DE FRANK**

J'ai reçu un salaire brut de 90 000 \$ et des dividendes non déterminés de 31 000 \$ de BAN en 2024. De plus, BAN a versé 4 500 \$ à mon REER, soit un montant équivalent à ma propre cotisation. Les sommes suivantes ont été retenues sur mon salaire :

Impôt sur le revenu fédéral	16 000 \$
Régime de pensions du Canada (note)	4 056 \$
Cotisations à un REER (employé)	4 500 \$

Note : Inclut les cotisations supplémentaires de 838 \$ versées au Régime de pensions du Canada (RPC) bonifié. Le Régime de pensions du Canada est l'équivalent du Régime des rentes du Québec (RRQ) dans les provinces et territoires autres que le Québec.

J'ai suivi un cours en ligne de douze semaines sur les méthodes de fabrication durables payé par BAN qui a coûté 3 000 \$. Je suis célibataire et j'ai la garde de ma fille de quatre ans à temps plein. Mes frais de garde d'enfants ont été de 10 000 \$ en 2024. J'ai aussi fait un don de 2 000 \$ à un organisme de bienfaisance enregistré.

**Étude de cas n° 3****(Temps suggéré : 70 minutes)**

Bijou inc. (Bijou) fabrique des bagues en or 14 carats et les vend en ligne. Bijou est une société privée sous contrôle canadien qui a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui est détenue par deux actionnaires. L'un des actionnaires, Ahmad Iman, est un actionnaire passif qui détient 95 % des actions avec droit de vote de Bijou et 85 % des actions avec droit de vote d'OfficeCo, un magasin de meubles; il n'est actionnaire d'aucune autre société. L'autre actionnaire, Rachel Rivera, gère les activités au quotidien. À l'heure actuelle, la mission de Bijou est de créer des bijoux de grande qualité à prix abordable. Sa vision est d'être une marque reconnue sur le marché des bijoux abordables.

Bijou vend ses bagues à un prix bien inférieur aux prix de détail habituels, principalement en raison des économies réalisées grâce à l'absence de boutique physique et à la façon dont elle s'approvisionne en or. Le fournisseur d'or 14 carats de Bijou est Remis à Neuf inc., qui achète à des particuliers les bijoux en or dont ils ne veulent plus. Rachel achète ces bijoux à Remis à Neuf inc. en vrac à un prix réduit, pour ensuite faire fondre l'or et créer de nouvelles bagues.

Nous sommes le 16 février 2025. Vous, CPA, êtes le nouveau contrôleur de Bijou, et vous rencontrez Rachel. Bijou applique les NCECF.

« Bonjour, CPA. Voici un extrait du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, avec mes notes et mes questions à votre intention sur la présentation de l'information financière (Annexe I). Veuillez aussi calculer l'impôt fédéral des sociétés à payer de Bijou pour 2024.

« Je suis contente de la performance de Bijou (Annexe II). Les clients sont satisfaits de la qualité et du design de nos bagues, et du fait qu'elles ne coûtent pas aussi cher que les bagues en or 14 carats qu'on trouve habituellement sur le marché.

« Nous avons décidé de vendre un nouveau type de bagues, fabriquées en vermeil (Annexe III). Le vermeil est fait d'argent sterling massif recouvert d'une épaisse couche d'or de bonne qualité. L'épaisseur de l'or et le type de métal qu'il recouvre sont ce qui différencie les bijoux en vermeil des autres bijoux plaqués or. J'aimerais que vous analysiez la question de savoir si nous devrions fabriquer les bagues en vermeil nous-mêmes ou les acheter auprès d'un fournisseur. Aux fins de l'analyse, veuillez ne pas tenir compte des coûts de financement.

« Pourriez-vous également proposer des indicateurs que nous pourrions utiliser pour évaluer le succès de Bijou, avec ses bagues actuelles et la nouvelle ligne en vermeil, et pour nous assurer que Bijou continue de respecter sa mission et sa vision?

« Bijou a besoin de financement pour la nouvelle ligne de bagues en vermeil. Nous avons reçu deux propositions de financement (Annexe IV). Pouvez-vous m'aider à décider quelle proposition Bijou devrait choisir? »

**ANNEXE I**  
**EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS DE BIJOU**

*Bilan*  
*Au 31 décembre 2024*

Trésorerie	76 000 \$
Charges payées d'avance	10 000
Stocks	317 000
Actif à court terme	<u>403 000</u>
Immobilisations corporelles (note 1)	<u>734 000</u>
Total de l'actif	<u><u>1 137 000 \$</u></u>
Comptes fournisseurs	126 000 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	25 000
Passif à court terme	<u>151 000</u>
Dette à long terme	75 000
Total du passif	<u>226 000</u>
Capital-actions	450 000
Bénéfices non répartis	461 000
Total des capitaux propres	<u>911 000</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>1 137 000 \$</u></u>

**ANNEXE I (SUITE)**  
**EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS DE BIJOU**

*État des résultats*  
*Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024*

Produits	5 138 000 \$
Coût des ventes	4 270 000
Marge brute	<u>868 000</u>
Charges	
Frais généraux et administratifs	184 000
Loyer	267 000
Frais de repas et de divertissement	5 000
Intérêts et pénalités (note 2)	6 000
Paiement à Joaillerie DeLuxe (note 3)	50 000
Amortissement	133 000
Total des charges	<u>645 000</u>
Bénéfice net	<u><u>223 000 \$</u></u>

**ANNEXE I (SUITE)**  
**EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS DE BIJOU**

**Notes :**

1. Bijou a acheté pour 13 100 \$ de matériel informatique en janvier 2024, et pour 100 000 \$ de moules en octobre 2024. À la fin de 2023, le solde de la catégorie 50 était de 4 000 \$ et celui de toutes les autres catégories de DPA était nul. Bijou a subi une perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu de 350 000 \$ en 2023.

En janvier 2025, nous avons acheté du mobilier de bureau auprès d'OfficeCo. Le mobilier aurait pu être vendu à d'autres clients à son prix de vente habituel de 30 000 \$, mais comme Ahmad est actionnaire des deux sociétés, il a accepté de vendre le mobilier à Bijou au prix de 24 000 \$, soit seulement 2 000 \$ de plus que son coût. J'ai inscrit à l'actif, à titre de mobilier, le montant de 24 000 \$ payé. Je sais que cela n'a pas d'incidence sur les états financiers de 2024, mais pouvez-vous me dire si ce traitement est approprié pour 2025?

2. Bijou a produit certaines déclarations de TPS/TVH en retard en 2024 et a dû payer un montant de 1 000 \$ en pénalités et frais d'intérêt, qui est inclus dans les charges.
3. Dès que nous avons trouvé notre fournisseur potentiel de bagues en vermeil, Joaillerie DeLuxe (DeLuxe), nous lui avons versé un acompte de 50 000 \$ pour garantir une livraison initiale de 5 000 unités, au cas où nous déciderions d'acheter les bagues. Sinon, il aurait fallu attendre la prochaine livraison disponible pendant un certain temps. Si nous passons une commande, l'acompte sera déduit du coût des unités achetées, mais comme ce montant n'est pas remboursable, je l'ai passé en charges. Est-ce le bon traitement?

## **ANNEXE II ACTIVITÉS ACTUELLES**

La capacité de production annuelle de Bijou est de 30 000 bagues et elle prévoit en produire 16 500 en 2025.

Les résultats de notre sondage après-vente indiquent que 75 % de nos clients ont entendu parler de Bijou par le bouche-à-oreille. Les retours représentent moins de 2 % des ventes, et nous avons récemment reçu un prix pour les bijoux de la plus haute qualité et les plus originaux. Beaucoup de nos clients réguliers cherchent à collectionner tous nos modèles de bagues. Des clients nous ont aussi dit qu'ils aimeraient que nous offrions des produits encore plus abordables.

### **ANNEXE III NOUVELLES BAGUES**

Nous élargirons notre offre de produits en y ajoutant des bagues en vermeil, une tendance très en vogue qui devrait perdurer selon nous. Les bijoux en vermeil offrent un équilibre parfait entre qualité et valeur. Le vermeil est idéal pour les personnes qui souhaitent se constituer une collection de bijoux de haute qualité sans avoir à payer le prix de l'or 14 carats.

La demande annuelle de bagues en vermeil de Bijou devrait être de 8 500 unités. Le prix de vente unitaire sera de 175 \$. Pour cette nouvelle ligne, Bijou a deux options :

#### **1. Acheter les bagues**

DeLuxe a accepté de nous vendre des lots de 5 000 bagues chacun. Chaque lot de 5 000 unités, qui auraient toutes le même modèle, coûterait 550 000 \$, plus les droits de douane de 30 000 \$. Bijou engagerait des coûts de main-d'œuvre supplémentaires de 5 000 \$ par lot.

#### **2. Fabriquer les bagues**

Nous utiliserions notre équipement actuel pour fabriquer les bagues nous-mêmes. Nous engagerions les coûts suivants :

- Matières premières : 40 \$ par bague
- Main-d'œuvre directe : 60 \$ par bague
- Coûts indirects variables : 5 \$ par bague
- Rémunération du créateur des différents modèles de bagues : 45 000 \$ par an
- Machine de placage d'or : 300 000 \$; la machine peut plaquer environ 150 000 bagues sur sa durée de vie utile.

## **ANNEXE IV OPTIONS DE FINANCEMENT**

Il nous faudra du financement, que ce soit pour passer la commande initiale de bagues, ou pour acheter la machine de placage d'or requise si nous choisissons de fabriquer les bagues nous-mêmes.

### **Ligne de crédit**

Ligne de crédit de 1 million \$ auprès d'une banque, renouvelable annuellement. Les intérêts seraient payables mensuellement au taux préférentiel majoré de 5 %. Le taux préférentiel actuel est de 3,5 %. La ligne de crédit ne serait pas garantie et serait remboursable sur demande, au gré de la banque.

### **Prêt à terme de cinq ans**

Prêt de 600 000 \$ consenti par un fonds d'investissement qui serait garanti par la totalité des actifs de Bijou. Bijou devrait obtenir la permission du fonds avant toute vente d'immobilisations. Le capital serait remboursable à la fin des cinq ans, et aucun remboursement anticipé ne serait permis. Les intérêts, au taux annuel de 6 %, seraient payables semestriellement.

**Fin de l'examen**

**EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA  
TABLEAU DE RÉFÉRENCE****Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables**

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année s'appliquerait normalement

$$= \frac{CdT}{(d+k)}$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ou selon la législation proposée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2030, et qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left( \frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

**Abréviations pour les formules ci-dessus :**

$C$  = investissement initial net

$T$  = taux d'imposition de la société

$k$  = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

$d$  = taux maximum de la déduction pour amortissement

**Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile**

<b>Élément</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	37 000 \$ + taxes de vente	38 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	61 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	1 050 \$ + taxes de vente	1 100 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	350 \$	350 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	33 ¢ le km d'usage personnel	34 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 kilomètres	70 ¢ le km	72 ¢ le km
— excédent	64 ¢ le km	66 ¢ le km

**Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers**

Pour 2024

<b>Revenu imposable se situant entre</b>	<b>Impôt calculé sur le montant de base</b>	<b>Impôt sur l'excédent</b>
0 \$ et 55 867 \$	0 \$	15 %
55 868 \$ et 111 733 \$	8 380 \$	20,5 %
111 734 \$ et 173 205 \$	19 833 \$	26 %
173 206 \$ et 246 752 \$	35 815 \$	29 %
246 753 \$ et tout montant supérieur	57 144 \$	33 %

Pour 2025

<b>Revenu imposable se situant entre</b>	<b>Impôt calculé sur le montant de base</b>	<b>Impôt sur l'excédent</b>
0 \$ et 57 375 \$	0 \$	15 %
57 376 \$ et 114 750 \$	8 606 \$	20,5 %
114 751 \$ et 177 882 \$	20 368 \$	26 %
177 883 \$ et 253 414 \$	36 782 \$	29 %
253 415 \$ et tout montant supérieur	58 687 \$	33 %

**Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt**

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

<b>Élément</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	14 156 \$	14 538 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	15 705	16 129
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	8 790	9 028
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	44 325	45 522
Montant canadien pour emploi	1 433	1 471
Montant pour personnes handicapées	9 872	10 138
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 616	2 687
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	8 375	8 601
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	19 666	20 197
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	19 066	19 580

Autres montants indexés :

<b>Élément</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 759 \$	2 834 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	90 997	93 454
Plafond annuel CELI	7 000	7 000
Plafond REER	31 560	32 490
Exonération cumulative des gains en capital		1 250 000
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées avant le 25 juin	1 016 836	
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées après le 24 juin	1 250 000	

**Taux d'intérêt prescrits (taux de base)**

<b>Année</b>	<b>1<sup>er</sup> janv. – 31 mars</b>	<b>1<sup>er</sup> avr. – 30 juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juill. – 30 sept.</b>	<b>1<sup>er</sup> oct. – 31 déc.</b>
2025	4	4	3	
2024	6	6	5	5
2023	4	5	5	5

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables accordés aux employés et aux actionnaires sous forme de prêts sans intérêt et de prêts à faible taux d'intérêt. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en souffrance et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

**Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens**

<b>Catégorie</b>	<b>Taux</b>	<b>Renseignements supplémentaires</b>
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	



